

Îlot de sénescence en forêt et prix de l'eau au cœur du conseil

Le Républicain Lorrain - 31 oct. 2024 à 19:20 - Temps de lecture : 1 min

|



La forêt est laissée en évolution libre avec un îlot de sénescence.

Le dernier conseil municipal a été rondement mené, puisque les douze points à l'ordre du jour ont été votés à l'unanimité en trente minutes. En particulier, 27 350 € de subventions complémentaires ont été attribuées à sept clubs sportifs soit un total de 56 100 €. Le conseil a également validé la compétence petite enfance accordée à la Communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM).

Les conseillers ont également accepté les propositions de l'ONF de réaliser des travaux forestiers qui devraient rapporter 35 600 € à la commune et la création d'un îlot de sénescence de 50 ares qui permettrait une évolution libre de la flore sur cet espace ayant une richesse écologique, végétale et animale. Les arbres peuvent ainsi accomplir leur cycle de vie naturelle jusqu'à leur effondrement et décomposition complète et ainsi héberger les espèces en lien avec le bois mort dans le cadre de la biodiversité écologique.

Hausse sensible du prix de l'eau

Les élus ont également validé l'augmentation du prix de l'eau qui passe de 3,40 € le m³ à 3,45 et l'assainissement de 2,35 € le m³ à 2,49 €. Eric Balland (Unis vivons Guénange), ancien président du Cirgea, s'est étonné que malgré une baisse de la consommation d'eau, le prix final ait augmenté. Les élus sont aussi vent debout contre la directive qui prévoit que la gestion de sa distribution et de son traitement revienne en 2025 à la CCAM.